



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-septième session

Bonn, 6-15 novembre 2017

Point 23 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur les travaux de sa quarante-septième session

Rapporteuse : M^{me} Tugba Icmeli (Turquie)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante-septième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn (Allemagne), du 6 au 15 novembre 2017.

2. Le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow (Pologne), a ouvert la session le lundi 6 novembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Zhihua Chen (Chine) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M^{me} Tugba Icmeli (Turquie) en sa qualité de Rapporteuse.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 6 novembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté, ainsi qu'un ordre du jour provisoire supplémentaire¹.

4. À la même séance, le Président a proposé de modifier l'intitulé du point 18 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire de façon à y inclure l'éducation, étant entendu que le paragraphe 83 de la décision 1/CP.21 devait être lu en tenant compte du paragraphe 82 de la même décision et à la lumière de l'article 12 de l'Accord de Paris.

¹ FCCC/SBI/2017/8 et Add.1.



5. Sur une proposition du Président, le SBI a adopté l'ordre du jour supplémentaire tel qu'il avait été modifié oralement, le point 4 a) étant laissé en suspens, comme suit :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international ;
 - d) Échange de vues axé sur la facilitation dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international ;
 - e) Autres activités prescrites ;
 - f) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2015.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (point de l'ordre du jour laissé en suspens) ;
 - b) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique ;
 - d) Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.
5. Calendriers communs pour les contributions déterminées au niveau national visées au paragraphe 10 de l'article 4 de l'Accord de Paris.
6. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 4 de l'Accord de Paris.
7. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 7 de l'Accord de Paris.
8. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto :
 - a) Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre ;
 - b) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.

9. Coordination de l'appui à la mise en œuvre d'activités relatives aux mesures d'atténuation dans le secteur forestier par les pays en développement, y compris les dispositifs institutionnels.
10. Questions relatives aux pays les moins avancés.
11. Plans nationaux d'adaptation.
12. Rapport du Comité de l'adaptation.
13. Rapport du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
14. Mise au point et transfert de technologies :
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et Réseau des technologies climatiques ;
 - b) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies.
15. Questions relatives au financement de l'action climatique :
 - a) Examen des fonctions du Comité permanent du financement ;
 - b) Troisième examen du Fonds pour l'adaptation.
16. Questions relatives au renforcement des capacités :
 - a) Renforcement des capacités au titre de la Convention ;
 - b) Rapport technique annuel d'activité sur les travaux du Comité de Paris sur le renforcement des capacités ;
 - c) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
17. Impact des mesures de riposte mises en œuvre :
 - a) Forum amélioré et programme de travail ;
 - b) Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visés par l'Accord de Paris ;
 - c) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto ;
 - d) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.
18. Moyens d'accroître l'éducation, la formation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès de la population à l'information, de façon à renforcer l'action engagée au titre de l'Accord de Paris.
19. Rapport sur les activités relatives à l'action pour l'autonomisation climatique.
20. Questions de genre et changements climatiques.
21. Questions administratives, financières et institutionnelles :
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017 ;
 - b) Rapport d'audit et états financiers de 2016 ;
 - c) Budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 ;
 - d) Autres questions budgétaires et financières.
22. Questions diverses.
23. Clôture et rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 22 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 23 de l'ordre du jour)

6. À sa xx^e séance, le 15 novembre, le SBI a examiné et adopté le projet de rapport de sa session et a autorisé la Rapporteuse, avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président, à achever le rapport de la session et à le mettre à la disposition de toutes les Parties.
